



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## PREFECTURE DE L'ISERE

**Direction Départementale  
de la Cohésion Sociale**

*Pôle Jeunesse Vie Associative*  
*Dossier suivi par F. MICHELLAND*  
*04 57 38 65 17*  
*N/Réf : 2010 – 16 – FM/CR*



Grenoble, le 16 Février 2010

Le Directeur Départemental

à

Madame, Monsieur le Maire,  
Madame, Monsieur le Président,  
Madame, Monsieur le Directeur,

Madame, Monsieur,

Madame Roselyne Bachelot, Ministre de la Santé, et des Sports, Monsieur Martin Hirsch, Haut Commissaire à la jeunesse ont décidé de poursuivre en 2010 la mise en œuvre du **Parcours Animation Sport** afin d'offrir à chaque jeune, rencontrant des difficultés d'insertion sociale ou professionnelle, un parcours vers un emploi dans le champ de l'animation et du sport.

Ce parcours s'appuie à la fois sur un accompagnement personnalisé et une aide financière de formation ou d'adaptation à l'emploi qui seront mis en œuvre par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale de l'Isère.

Dans un premier temps, il convient de repérer les emplois potentiels, notamment au sein des associations sportives, de jeunesse, d'éducation populaire et des services des collectivités locales, y compris en contrats aidés, ainsi que les jeunes susceptibles d'être concernés. Il s'agit de jeunes (de 16 à 30 ans) qui envisagent un projet professionnel dans le secteur de l'animation sportive et/ ou socio-éducative.

Aussi, je vous sollicite pour mettre en place des modalités de repérage des jeunes remplissant les conditions précitées et de nous en tenir informés.

Vous trouverez ci-joint une fiche synthétique de présentation du dispositif. Madame Florence MICHELLAND se tient à votre disposition pour de plus amples renseignements.

Vous remerciant par avance pour votre adhésion à ce dispositif, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma parfaite considération.

Pour le Directeur départemental,  
L'Inspectrice

**Isabelle BECU-SALAUN**



### **Objectifs**

- accompagnement de jeunes rencontrant des difficultés d'insertion sociale et/ou professionnelle
- offrir à chaque jeune un parcours vers un emploi d'animateur ou d'éducateur dans le champ de l'animation couplé à une formation préparant à un diplôme de ce champ

### **Le public visé**

Les jeunes de 16 à 30 ans en mesure :

- d'envisager un réel projet professionnel dans le secteur de l'animation et d'exprimer clairement une motivation pour l'encadrement des activités physiques et sportives ou des activités socio culturelles
- de justifier d'une première expérience dans l'animation
- d'avoir un minimum de bases à l'oral et à l'écrit en relation avec le niveau attendu du diplôme visé
- d'être dans une situation civile et pénale leur permettant de viser les métiers de l'encadrement

### **Un parcours vers l'emploi et l'animation**

Chaque jeune bénéficiera d'un parcours individualisé qui pourra comprendre des phases d'information, de socialisation, de préqualification et une formation en alternance préparant au diplôme qui permet l'exercice de la profession d'animateur ou d'éducateur

### **Le PAS en Isère**

- recensement des jeunes susceptibles d'être concernés (mars/juin 2010)
- entretiens individualisés (mars/septembre 2010)
- validation des parcours
- accompagnement et suivi de la mise en œuvre du projet professionnel

### **Les aides de la DDJS**

- entretiens de positionnement professionnel
- participation financière aux formations après utilisation des aides de droit commun
- une formation spécifique BAPAAT loisirs du jeune et de l'enfant (1<sup>er</sup> niveau de qualification professionnelle dans le champ du sport et de l'animation)
- un accompagnement individualisé DDJS/référent
- un accompagnement à l'insertion professionnelle en collaboration avec « Profession Sport 38 »

Pour tout contact :  
Florence Michelland  
Tél. 04 57 38 65 17